



Résultats à l'épreuve de français 2016-2017

Épreuves uniformes au collégial

Langue d'enseignement et littérature

Mars 2018

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Direction des indicateurs et des statistiques
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique
Secteur des territoires, des statistiques et des enquêtes

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Direction des indicateurs et des statistiques
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 26^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6094

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

ISSN 1927-5528 (En ligne)
ISBN 978-2-550-80996-8 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Le rapport annuel présente les résultats à l'épreuve de français, langue d'enseignement et littérature au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Une première série de tableaux fournit les résultats **à l'ensemble des sessions de passation** de l'épreuve tenues au cours de l'année scolaire 2016-2017, soit :

- à l'automne 2016 (14 décembre 2016),
- à l'hiver 2017 (17 mai 2017),
- à l'été 2017 (9 août 2017).

Une seconde série de tableaux donne les résultats à l'épreuve **par trimestre** de l'année scolaire 2016-2017, soit :

- à l'automne 2016 (14 décembre 2016),
- à l'hiver 2017 (17 mai 2017),
- à l'été 2017 (9 août 2017).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Année scolaire 2016-2017

(Ensemble des épreuves)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants-passations ¹	Taux global de réussite ²
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	43 994	82,9

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,1
II Structure du texte	99,7
III Maîtrise de la langue	84,3
Nbre d'étudiants-passations ¹	43 994

1. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.
2. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2017 (Réf. : Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2016-2017
(Ensemble des épreuves)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants-passations Nombre d'étudiants-passations ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	7,6	54,3	35,3	2,8	0,0	0,0	100,0
	N	3 322	23 873	15 540	1 241	17	1	43 994
II Structure du texte	%	44,9	44,2	10,6	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	19 736	19 460	4 659	128	10	1	43 994
III Maîtrise de la langue	%	13,9	31,4	39,0	5,4	7,4	2,9	100,0
	N	6 121	13 805	17 144	2 395	3 249	1 280	43 994

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants-passations Nombre d'étudiants-passations ²							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	7,6	54,3	35,3		2,8	0,0	0,0	100,0
	N	3 322	23 873	15 540		1 241	17	1	43 994
1. Respect du sujet de rédaction	%	71,2	23,7	4,0	0,4	0,6	0,0	0,0	100,0
	N	31 318	10 433	1 768	186	276	12	1	43 994
2. Qualité de l'argumentation	%	14,1	32,8	23,1	17,8	10,7	1,3	0,2	100,0
	N	6 216	14 409	10 168	7 816	4 729	558	98	43 994
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,4	10,8	23,7	31,0	25,6	3,5	0,1	100,0
	N	2 354	4 742	10 428	13 630	11 271	1 544	25	43 994
II Structure du texte	%	44,9	44,2	10,6		0,3	0,0	0,0	100,0
	N	19 736	19 460	4 659		128	10	1	43 994
4. Introduction et conclusion	%	21,7	36,8	31,3	8,5	1,5	0,1	0,1	100,0
	N	9 527	16 189	13 766	3 728	659	64	61	43 994
5. Développement	%	61,4	29,3	7,4	1,6	0,2	0,1	0,0	100,0
	N	27 018	12 882	3 266	719	82	23	4	43 994
III Maîtrise de la langue	%	13,9	31,4	39,0		5,4	7,4	2,9	100,0
	N	6 121	13 805	17 144		2 395	3 249	1 280	43 994
6. Vocabulaire	%	63,8	27,0	7,6	1,3	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	28 086	11 896	3 333	574	99	6	0	43 994
7. Syntaxe et ponctuation	%	13,4	28,7	24,5	15,8	9,7	6,1	1,8	100,0
	N	5 908	12 614	10 784	6 951	4 263	2 693	781	43 994
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	13,0	22,1	20,3	15,4	12,7	10,0	6,6	100,0
	N	5 700	9 733	8 922	6 768	5 573	4 408	2 890	43 994

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,

Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2017 (Réf. : Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2016-2017
(Ensemble des épreuves)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	85,3	79,4	82,9
Nbre d'étudiants-passations ²	26 033	17 961	43 994

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

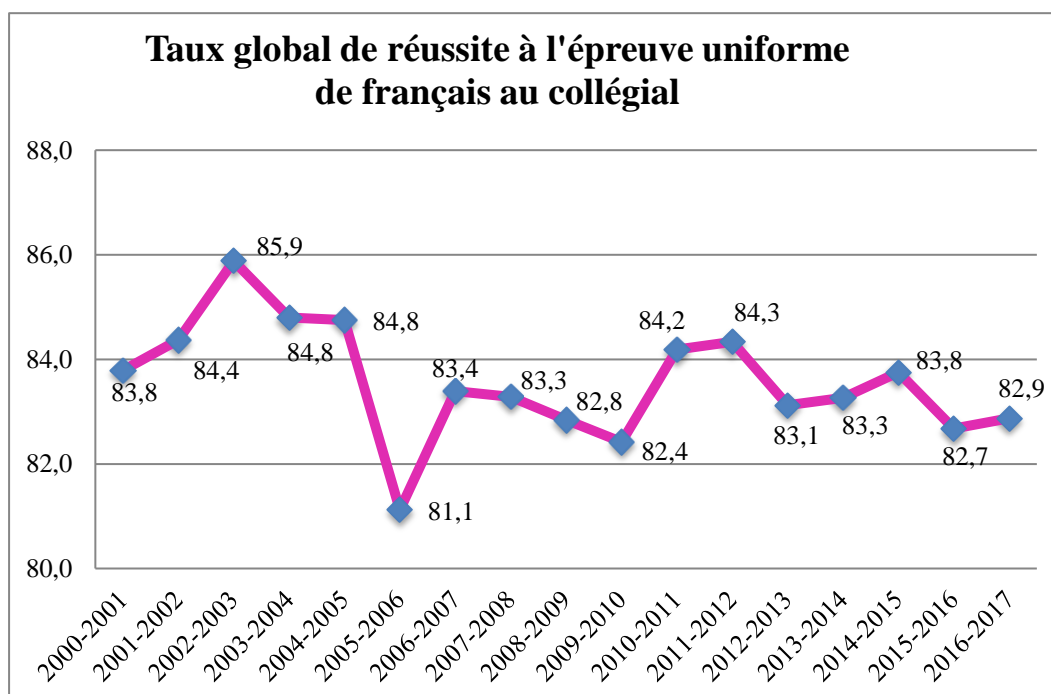
Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,4	96,8	97,1
II Structure du texte	99,7	99,6	99,7
III Maîtrise de la langue	86,7	80,8	84,3
Nbre d'étudiants-passations ²	26 033	17 961	43 994

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2017 (Réf. : Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).*

Taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial (Ensemble des épreuves)

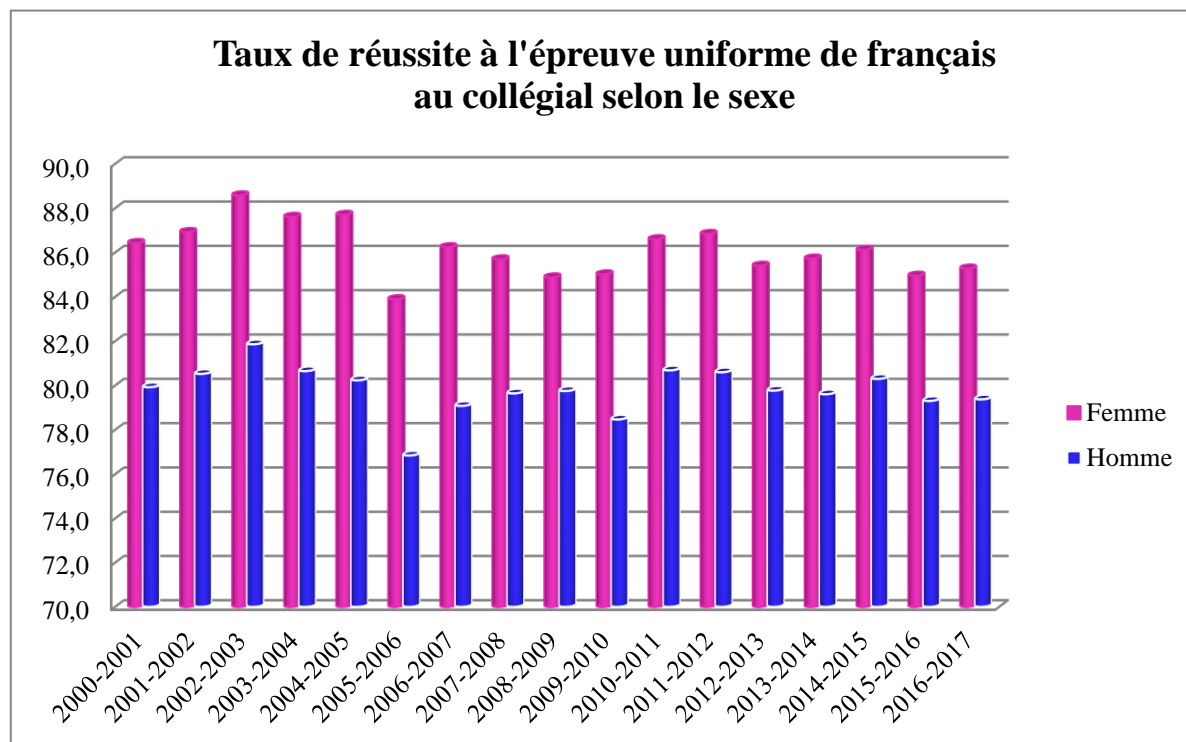
Année scolaire	Français
2000-2001	83,8
2001-2002	84,4
2002-2003	85,9
2003-2004	84,8
2004-2005	84,8
2005-2006	81,1
2006-2007	83,4
2007-2008	83,3
2008-2009	82,8
2009-2010	82,4
2010-2011	84,2
2011-2012	84,3
2012-2013	83,1
2013-2014	83,3
2014-2015	83,8
2015-2016	82,7
2016-2017	82,9



*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2017 (Réf. : Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).*

Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial selon le sexe (Ensemble des épreuves)

Année scolaire	Sexe	
	Femme	Homme
2000-2001	86,4	79,9
2001-2002	86,9	80,5
2002-2003	88,6	81,9
2003-2004	87,6	80,7
2004-2005	87,7	80,2
2005-2006	83,9	76,8
2006-2007	86,2	79,1
2007-2008	85,7	79,6
2008-2009	84,9	79,8
2009-2010	85,0	78,5
2010-2011	86,6	80,7
2011-2012	86,8	80,6
2012-2013	85,4	79,8
2013-2014	85,7	79,6
2014-2015	86,1	80,3
2015-2016	85,0	79,3
2016-2017	85,3	79,4



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,

Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2017 (Réf. : Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'automne 2016
(14 décembre 2016)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	23 561	85,3

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	98,4
II Structure du texte	99,8
III Maîtrise de la langue	86,1
Nbre d'étudiants	23 561

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- Tit-coq, Gratien Gélinas	7 418	31,5	87,7
2- Mémoires d'une jeune fille rangée, Simone de Beauvoir et Les mots de Jean-Paul Sartre	4 343	18,4	84,9
3- Ru, Kim Thuy	11 798	50,1	83,9
5- Ru, Kim Thuy	2	0,0	n.d.
Total	23 561	100,0	85,3

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2017 (Réf. : Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'automne 2016
(14 décembre 2016)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	8,2	59,5	30,8	1,6	0,0	0,0	100,0
	N	1 927	14 009	7 254	368	3	0	23 561
II Structure du texte	%	48,9	42,1	8,9	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	11 516	9 910	2 098	35	2	0	23 561
III Maîtrise de la langue	%	14,8	32,4	38,9	4,3	6,8	2,8	100,0
	N	3 484	7 633	9 170	1 017	1 593	664	23 561

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²							
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	TOTAL
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	8,2	59,5	30,8		1,6	0,0	0,0	100,0
	N	1 927	14 009	7 254		368	3	0	23 561
1. Respect du sujet de rédaction	%	73,5	23,1	2,8	0,2	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	17 321	5 454	653	50	80	3	0	23 561
2. Qualité de l'argumentation	%	15,5	37,9	22,7	15,2	7,8	0,7	0,1	100,0
	N	3 654	8 928	5 356	3 590	1 847	162	24	23 561
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,8	11,4	25,1	30,9	24,2	2,5	0,0	100,0
	N	1 361	2 696	5 909	7 291	5 711	587	6	23 561
II Structure du texte	%	48,9	42,1	8,9		0,1	0,0	0,0	100,0
	N	11 516	9 910	2 098		35	2	0	23 561
4. Introduction et conclusion	%	24,1	38,6	28,6	7,4	1,1	0,1	0,1	100,0
	N	5 681	9 102	6 742	1 737	261	15	23	23 561
5. Développement	%	63,2	28,7	6,7	1,2	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	14 901	6 773	1 578	280	22	7	0	23 561
III Maîtrise de la langue	%	14,8	32,4	38,9		4,3	6,8	2,8	100,0
	N	3 484	7 633	9 170		1 017	1 593	664	23 561
6. Vocabulaire	%	65,2	26,6	6,9	1,1	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	15 357	6 278	1 633	254	39	0	0	23 561
7. Syntaxe et ponctuation	%	15,0	30,0	24,4	15,1	9,0	5,1	1,4	100,0
	N	3 528	7 062	5 759	3 561	2 112	1 207	332	23 561
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	13,1	22,5	20,3	15,2	12,7	9,5	6,7	100,0
	N	3 086	5 312	4 777	3 582	2 999	2 230	1 575	23 561

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,

Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2017 (Réf. : Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'automne 2016
(14 décembre 2016)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	87,5	81,8	85,3
Nbre d'étudiants	14 264	9 297	23 561

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	98,6	98,2	98,4
II Structure du texte	99,8	99,8	99,8
III Maîtrise de la langue	88,3	82,7	86,1
Nbre d'étudiants	14 264	9 297	23 561

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
 Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,
 Direction des indicateurs et des statistiques,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2017 (Réf. : Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'hiver 2017
(17 mai 2017)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	17 731	81,2

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,1
II Structure du texte	99,5
III Maîtrise de la langue	83,0
Nbre d'étudiants	17 731

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- Champagne, de Monique Proulx	11 967	67,5	81,9
2- Chagrin d'école, de Daniel Pennac et Monsieur Melville, de Victor-Lévy Beaulieu	4 513	25,5	79,4
3- Le misanthrope, de Molière	1 251	7,1	80,6
Total	17 731	100,0	81,2

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,
Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2017 (Réf. :Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx.*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'hiver 2017

(17 mai 2017)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants						Total
		Nombre d'étudiants ²						
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	7,2	49,4	39,6	3,8	0,1	0,0	100,0
	N	1 273	8 752	7 017	679	9	1	17 731
II Structure du texte	%	40,5	46,6	12,5	0,4	0,0	0,0	100,0
	N	7 175	8 265	2 209	74	8	0	17 731
III Maîtrise de la langue	%	13,6	31,0	38,5	6,5	7,6	2,8	100,0
	N	2 408	5 488	6 822	1 156	1 355	502	17 731

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants						TOTAL	
		Nombre d'étudiants ²							
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	7,2	49,4	39,6		3,8	0,1	0,0	100,0
	N	1 273	8 752	7 017		679	9	1	17 731
1. Respect du sujet de rédaction	%	69,8	23,7	5,0	0,6	0,8	0,0	0,0	100,0
	N	12 372	4 201	891	114	146	6	1	17 731
2. Qualité de l'argumentation	%	13,0	27,5	23,8	20,3	13,4	1,6	0,2	100,0
	N	2 310	4 883	4 226	3 596	2 381	291	44	17 731
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,1	10,6	22,2	30,9	26,6	4,5	0,1	100,0
	N	911	1 872	3 941	5 478	4 715	802	12	17 731
II Structure du texte	%	40,5	46,6	12,5		0,4	0,0	0,0	100,0
	N	7 175	8 265	2 209		74	8	0	17 731
4. Introduction et conclusion	%	19,3	34,5	34,5	9,5	1,8	0,2	0,2	100,0
	N	3 423	6 123	6 117	1 677	328	34	29	17 731
5. Développement	%	58,8	30,1	8,5	2,2	0,3	0,1	0,0	100,0
	N	10 429	5 343	1 512	384	48	13	2	17 731
III Maîtrise de la langue	%	13,6	31,0	38,5		6,5	7,6	2,8	100,0
	N	2 408	5 488	6 822		1 156	1 355	502	17 731
6. Vocabulaire	%	62,6	27,0	8,4	1,6	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	11 107	4 787	1 498	279	54	6	0	17 731
7. Syntaxe et ponctuation	%	12,2	27,8	24,9	16,2	10,1	6,8	2,0	100,0
	N	2 164	4 936	4 411	2 878	1 788	1 202	352	17 731
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	13,2	22,2	20,3	15,3	12,4	10,3	6,2	100,0
	N	2 349	3 945	3 608	2 714	2 191	1 831	1 093	17 731

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,

Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2017 (Réf. : Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'hiver 2017
(17 mai 2017)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	83,6	77,9	81,2
Nbre d'étudiants	10 136	7 595	17 731

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,4	95,7	96,1
II Structure du texte	99,6	99,4	99,5
III Maîtrise de la langue	85,5	79,7	83,0
Nbre d'étudiants	10 136	7 595	17 731

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,

Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2017 (Réf. :Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'été 2017

(9 août 2017)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	2 702	73,2

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	92,6
II Structure du texte	99,3
III Maîtrise de la langue	76,4
Nbre d'étudiants	2 702

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET

Sujets de l'épreuve	Nbre d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- Quelqu'un d'autre de Tonino Benacquista	1 707	63,2	75,9
2- Comme tant d'autres, Jacques Brault et La courbe de tes yeux fait le tour de mon coeur, Paul Eluard	245	9,1	56,7
3- Journal d'Henriette Dessaulles	750	27,8	72,5
Total	2 702	100,0	73,2

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,

Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2017 (Réf. :Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'été 2017
(9 août 2017)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	4,5	41,2	47,0	7,2	0,2	0,0	100,0
	N	122	1 112	1 269	194	5	0	2 702
II Structure du texte	%	38,7	47,6	13,0	0,7	0,0	0,0	100,0
	N	1 045	1 285	352	19	0	1	2 702
III Maîtrise de la langue	%	8,5	25,3	42,6	8,2	11,1	4,2	100,0
	N	229	684	1 152	222	301	114	2 702

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	4,5	41,2	47,0		7,2	0,2	0,0	100,0
	N	122	1 112	1 269		194	5	0	2 702
1. Respect du sujet de rédaction	%	60,1	28,8	8,3	0,8	1,9	0,1	0,0	100,0
	N	1 625	778	224	22	50	3	0	2 702
2. Qualité de l'argumentation	%	9,3	22,1	21,7	23,3	18,5	3,9	1,1	100,0
	N	252	598	586	630	501	105	30	2 702
3. Intégration de connaissances littéraires	%	3,0	6,4	21,4	31,9	31,3	5,7	0,3	100,0
	N	82	174	578	861	845	155	7	2 702
II Structure du texte	%	38,7	47,6	13,0		0,7	0,0	0,0	100,0
	N	1 045	1 285	352		19	0	1	2 702
4. Introduction et conclusion	%	15,7	35,7	33,6	11,6	2,6	0,6	0,3	100,0
	N	423	964	907	314	70	15	9	2 702
5. Développement	%	62,5	28,3	6,5	2,0	0,4	0,1	0,1	100,0
	N	1 688	766	176	55	12	3	2	2 702
III Maîtrise de la langue	%	8,5	25,3	42,6		8,2	11,1	4,2	100,0
	N	229	684	1 152		222	301	114	2 702
6. Vocabulaire	%	60,0	30,8	7,5	1,5	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	1 622	831	202	41	6	0	0	2 702
7. Syntaxe et ponctuation	%	8,0	22,8	22,7	18,9	13,4	10,5	3,6	100,0
	N	216	616	614	512	363	284	97	2 702
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	9,8	17,6	19,9	17,5	14,2	12,8	8,2	100,0
	N	265	476	537	472	383	347	222	2 702

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,

Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2017 (Réf. : Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'été 2017
(9 août 2017)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	76,1	68,8	73,2
Nbre d'étudiants	1 633	1 069	2 702

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	92,8	92,4	92,6
II Structure du texte	99,2	99,3	99,3
III Maîtrise de la langue	79,2	72,1	76,4
Nbre d'étudiants	1 633	1 069	2 702

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
 Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique,
 Direction des indicateurs et des statistiques,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2017 (Réf. : Rapport EUL Français 2016-2017.xlsx).*

Calcul de la cote globale pour chaque critère

Pour obtenir la cote globale des critères I et II, additionner la valeur des cotes obtenues pour chacun des sous-critères 1 à 5 selon le barème qui suit : A=6, très bien; B=5, bien; C+=4, assez bien; C=3, suffisant; D=2, insuffisant; E=1, très faible; F=0, nul.

Pour le critère III, additionner le nombre de fautes aux sous-critères 6 à 8. Étant donné que le sous-critère 6 (vocabulaire) est évalué de façon qualitative, on doit transformer la cote obtenue en nombre de fautes selon l'échelle qui suit : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10.

Il est à noter que, pour les besoins du tableau, le nombre de fautes relevées aux sous-critères 7 et 8 a été traduit en cotes selon le barème suivant : 0-3 = a; 4-7 = b; 8-11 = c+; 12-15 = c; 16-20 = d; 21-30 = e; =>31 = f.

Pour réussir au critère III- Maîtrise de la langue, un élève ne peut commettre plus de 30 fautes dans un texte de 900 mots, ce qui correspond à une faute aux 30 mots.

Le tableau ci-dessous indique la correspondance entre les valeurs totales obtenues et les cotes globales.

Critère I		Critère II		Critère III	
Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Total des fautes
A	17-18	A	11-12	A	0-9 fautes
B	13-16	B	9-10	B	10-19 fautes
C	9-12	C	6-8	C	20-30 fautes
D	4-8	D	3-5	D	31-45 fautes
E	1-3	E	1-2	E	46-60 fautes
F	0	F	0	F	+ de 60 fautes

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

I – COMPRÉHENSION ET QUALITÉ DE L'ARGUMENTATION

Sous-critères*

1. L'élève traite de façon explicite tous les éléments de l'énoncé du sujet de rédaction.
2. L'élève développe un point de vue critique à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves pertinentes puisées dans les textes proposés.
3. L'élève fait preuve d'une compréhension juste des textes littéraires et de leur fonctionnement, et il sait intégrer, de façon appropriée, des connaissances littéraires dans son texte.

II – STRUCTURE DU TEXTE DE L'ÉLÈVE

4. L'élève rédige une introduction et une conclusion complètes et pertinentes.
5. L'élève construit un développement cohérent et des paragraphes organisés logiquement.

III – MAÎTRISE DE LA LANGUE

6. L'élève emploie un vocabulaire précis et varié, et sa façon de s'exprimer est claire et diversifiée.
7. L'élève construit des phrases correctes et place adéquatement les signes de ponctuation**
8. L'élève observe l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale***.

* Les sous-critères 1 à 6 sont évalués à l'aide d'une échelle d'appréciation comptant sept niveaux :

Très bien A	Bien B	Assez bien C+	Suffisant C	Insuffisant D	Très faible E	Nul F
------------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	------------------------

Cependant, la cote obtenue au sous-critère 6 est traduite en nombre de fautes selon les valeurs suivantes : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10. Le nombre obtenu est ensuite additionné au nombre de fautes des sous-critères 7 et 8. Le nombre total de fautes obtenues au critère *Maîtrise de la langue* est finalement traduit en cote globale (voir le tableau de la page précédente).

** Les fautes de syntaxe et de ponctuation sont relevées et additionnées. Une erreur de ponctuation vaut une demi-faute.

*** Les fautes d'orthographe d'usage et d'orthographe grammaticale sont relevées et additionnées.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 